



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL
DU 02 OCTOBRE 2025**

(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

N° DÉLIBÉRATION	OBJET
2025_23	Approbation charte mutualisation des locaux Ecole Frédéric Mistral année 2025/2026 dite « Bien vivre ensemble ! »
2025_24	Modification de la délibération 2025_11 portant sur la création des critères d'attribution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) applicables aux agents du SIVU Collines Durance
2025_25	Actualisation de l'organigramme fonctionnel des services du SIVU Collines Durance
2025_26	Attribution d'une subvention au profit du LAEP « Les Matins Câlines » pour l'année 2025
2025_27	Approbation des conventions de mise à disposition de locaux municipaux pour l'année scolaire 2025/2026 entre le SIVU « Collines Durance » et les communes de Charleval, Lamanon, Mallemort et Vernègues pour le Relais Intercommunal Petite Enfance (RPE) « Le Petit Prince »